

NOS OFFRES D'HÉBERGEMENT



LA CHAMBRE INDIVIDUELLE

Supplément de 8000 XPF / nuit à la charge du Patient.

La chambre individuelle à un lit est équipée d'une salle de bain privative. Le supplément pour une chambre individuelle est de 8.000 XPF par nuit à la charge du patient.

Un dépôt de garantie équivalant au nombre de nuitées prévues pour votre hospitalisation vous sera demandé au moment des formalités de préadmission (règlement par empreinte de carte bancaire, chèque).



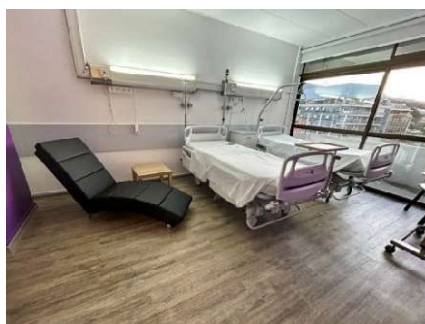
LA CHAMBRE DOUBLE

Forfait chambre pris en charge en totalité par la CPS.

Le patient n'a pas de supplément à régler.

La chambre double est équipée de 2 lits et d'une salle de bain à disposition dans le service.

Le forfait de la chambre double est pris en charge en globalité par la CPS dans le cadre de droits CPS ouverts (en cours de validité).



LA CHAMBRE VIP

Supplément de 15000 XPF / nuit à la charge du Patient.

Le service maternité vous offre la possibilité de séjourner dans une chambre plus spacieuse, offrant également à votre accompagnant la possibilité de dormir dans un lit pour 2 des 2 chambres VIP.



TÉLÉVISION

400 XPF / Jour

Toutes les chambres sont équipées d'une télévision.

Le tarif est de 400 XPF par jour.

Une caution avant remise d'une télécommande vous sera demandée par le Service Accueil RDC d'un montant de 5.000 XPF qui vous sera remboursée à votre départ lors de la restitution de la télécommande.



WI-FI

Toutes les chambres sont équipées d'un accès Wi-Fi via fibre.

Le code est à réclamer aux personnels de soins de votre étage.